Apprendre à conduire : aide-mémoire pour le canton de Berne

Le chemin vers le permis de conduire catégorie B – valable dès le 1er janvier 2027

Nouveau dès le 1er janvier 2027

- **La demande d'abord :** tu déposes la demande de permis d'élève et reçois un PIN FABER personnel.
- **Tout en numérique :** cours de premiers secours, test de la vue et CTC sont confirmés électroniquement avec ton PIN FABER – fini les attestations papier.
- **Le CTC avant la théorie :** le cours de théorie de la circulation doit être terminé avant l'examen théorique (sans permis d'élève).
- **55 questions au lieu de 50 :** l'examen théorique porte aussi sur le contenu du CTC.

Remplir les conditions

☐ Vérifier l'âge

Pour le permis d'élève conducteur de la catégorie B, tu dois avoir **17 ans**. L'examen théorique peut être passé au plus tôt 1 mois avant l'âge minimum, le cours de théorie de la circulation (CTC) au plus tôt 6 mois avant.

☐ Vérifier la santé

Tu dois être en **bonne santé physique et psychique**. En cas de problème de santé, vérifie que tu remplis les exigences médicales minimales :

fuehrerausweise.ch – catégorie B: https://fuehrerausweise.ch/ausweiskategorien/kategorie-b/#kat-b

Demander le PIN FABER (demande de permis d'élève)

☐ Remplir la demande de permis d'élève conducteur

Tout commence par la demande de permis d'élève conducteur. Avec l'outil gratuit **Faber-PIN beantragen**, tu choisis ton canton, saisis tes données et télécharges le formulaire officiel déjà rempli en PDF – à imprimer et à signer.

faber-pin-beantragen.ch: https://www.faber-pin-beantragen.ch/

☐ Préparer les documents

- Formulaire de demande rempli et signé
- Pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport ou permis de séjour)
- Photo passeport en couleur conforme – selon le canton, déjà avec la demande ou seulement avant l'examen théorique

Dès 2027, plus besoin de joindre l'attestation de premiers secours ni le test de la vue sur papier : ils sont saisis numériquement (voir ci-dessous).

☐ Déposer la demande

Dépose la demande auprès du **Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne (OCRN)**. Dans de nombreux cantons, la première demande se dépose en personne auprès de ta commune de domicile ou au guichet du service (contrôle d'identité).

Permis d'élève – Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne (OCRN): https://www.be.ch/svsa

☐ Recevoir le PIN FABER

Une fois la demande traitée, tu reçois ton **PIN FABER** personnel (FABER = registre des autorisations de conduire). Ce PIN permet d'attribuer numériquement à ta demande les attestations du cours de premiers secours, du test de la vue et du CTC. **Conserve-le précieusement** – tu en auras besoin à chaque cours et pour le test de la vue.

Suivre le cours de premiers secours

- [ ] **Suivre le cours**

  Suis un cours de premiers secours reconnu (10 heures). Tu trouves des cours près de chez toi – aussi le week-end – auprès du Nothelferkurszentrum Schweiz :

  nothelferambahnhof.ch: https://www.nothelferambahnhof.ch

- [ ] **Faire confirmer la participation numériquement**

  Apporte ton **PIN FABER** et une pièce d'identité au cours. L'organisateur enregistre ta participation dans l'application «NoSe» – plus besoin d'attestation papier. ATTENTION : au moment de la délivrance du permis d'élève, le cours ne doit pas dater de plus de **6 ans**. Si tu as suivi le cours avant 2027, l'attestation peut être saisie après coup sur la plateforme.

Faire le test de la vue

- [ ] **Test de la vue chez un professionnel**

  Fais le test de la vue chez un opticien, un ophtalmologue ou un médecin enregistré. Apporte ton **PIN FABER** et une pièce d'identité – le résultat est transmis numériquement. ATTENTION : le test est valable **24 mois**. Les centres de test enregistrés et les organisateurs de cours de premiers secours reconnus figurent sur la plateforme officielle :

  nothilfekurs-sehtest.fuehrerausweise.ch: https://nothilfekurs-sehtest.fuehrerausweise.ch

Suivre le cours de théorie de la circulation (CTC) – désormais AVANT l'examen théorique

- [ ] **Suivre le CTC**

  Dès 2027, tu dois terminer le cours de théorie de la circulation de 8 heures **avant l'examen théorique** – sans permis d'élève. Le nouveau CTC traite aussi des systèmes d'assistance à la conduite et d'automatisation. Cours près de chez toi :

  vkuambahnhof.ch: https://www.vkuambahnhof.ch

- [ ] **Faire confirmer le CTC**

  Apporte ton **PIN FABER**. L'organisateur annonce ta participation numériquement. Le CTC suivi est valable sans limite de durée.

Admission à l'examen théorique

- [ ] **Recevoir l'autorisation**

  Dès que les trois attestations (premiers secours, test de la vue, CTC) et la photo sont enregistrées, le service t'accorde l'autorisation de passer l'examen théorique – par courrier ou SMS. L'ordre dans lequel tu remplis les trois conditions n'a pas d'importance.

Se préparer à l'examen théorique

- [ ] **Apprendre les bases**

  Apprends la théorie avec un manuel ou une application d'un licencié officiel de l'asa. Nouveau : l'examen théorique porte aussi sur **le contenu du CTC** – révise donc tes documents de cours.

- [ ] **S'entraîner aux questions**

  Entraîne-toi avec les questions officielles de l'asa. Attention : l'asa ne publie qu'une partie des questions – ne mise pas tout sur le par cœur.

- [ ] **Prêt pour l'examen ?**

  L'examen théorique se passe sur ordinateur (examen théorique assisté par ordinateur). Teste tes connaissances avec la démo officielle :

  cut-demo.ch: https://www.cut-demo.ch/

Passer l'examen théorique

Se présenter à l'examen

Tu trouveras sur le site du service (Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne (OCRN)) si une inscription ou un rendez-vous est nécessaire, ainsi que les lieux et horaires d'examen.

Examen théorique – Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne (OCRN): https://www.be.ch/svsa

Documents à apporter

- Autorisation / confirmation d'admission à l'examen théorique
- Pièce d'identité avec photo

Réussir l'examen

L'examen comprend désormais **55 questions à choix multiple** (50 auparavant) sur la théorie de la circulation et le contenu du CTC. Tu réussis si tu ne dépasses pas le nombre maximal de points d'erreur admis.

Recevoir le permis d'élève conducteur

Après la réussite de l'examen, le service te délivre le permis d'élève conducteur (par courrier ou sous forme électronique, selon le canton). ATTENTION : le permis d'élève est valable **24 mois**.

Apprendre à conduire

Apprendre avec un moniteur ou une monitrice

La formation pratique se fait avec un moniteur ou une monitrice de conduite. Tu progresses le plus vite en combinant des leçons de conduite et des courses d'apprentissage privées régulières avec un accompagnant.

Conduire avec un accompagnant autorisé

Avec le permis d'élève, tu peux aussi t'exercer avec un accompagnant qui n'est pas moniteur. L'accompagnant doit avoir **23 ans révolus**, posséder depuis **au moins 3 ans** le permis de conduire de la catégorie B (plus à l'essai) et pouvoir atteindre facilement le frein à main pendant le trajet. Le **«L» bleu** doit être apposé de manière bien visible à l'arrière du véhicule. L'interdiction de boire de l'alcool s'applique à l'élève comme à l'accompagnant.

Économise des leçons de conduite avec Lernfahrcoach : le Lernfahrcoach structure tes courses d'apprentissage privées avec 70 fiches d'exercice – des premiers mètres sur un parking jusqu'à l'autoroute. Chaque fiche indique à toi et à ton accompagnant ce que vous exercez, à quoi faire attention et quand passer à l'étape suivante. Tu t'exerces de façon ciblée, tu gagnes de l'expérience en sécurité et tu arrives bien préparé à l'examen.

lernfahrcoach.ch: https://www.lernfahrcoach.ch/

Respecter la phase d'apprentissage

Si tu obtiens le permis d'élève **avant tes 20 ans**, tu dois acquérir au moins **12 mois** d'expérience de conduite avant de pouvoir te présenter à l'examen pratique. Dès 20 ans, il n'y a pas de durée minimale : c'est ton moniteur ou ta monitrice qui juge si tu es prêt.

S'inscrire à l'examen pratique

S'inscrire

Lorsque tu es prêt, tu t'inscris (ou ton moniteur t'inscrit) à l'examen pratique auprès du Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne (OCRN). Annulation : si tu ne peux pas te présenter, désiste-toi à temps – sinon l'émolument d'examen est dû.

Examen pratique – Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne (OCRN): https://www.be.ch/svsa

Attendre la convocation

Tu reçois une convocation avec la date, l'heure et le lieu de l'examen.

Passer l'examen pratique

☐ Préparer les documents

- La convocation
- Une pièce d'identité avec photo
- Le permis d'élève conducteur valable (ou sa version électronique)
- Un véhicule d'examen conforme (voiture d'auto-école ou voiture privée)

☐ Réussir l'examen

Après la réussite de l'examen, tu peux conduire seul. Le **permis de conduire à l'essai** t'est envoyé par courrier.

Permis de conduire à l'essai

☐ Suivre le cours de formation complémentaire la première année

Les nouveaux conducteurs reçoivent un permis à l'essai avec une **période probatoire de 3 ans**. Dans les **12 premiers mois**, tu dois suivre le cours de formation complémentaire (1 jour, 7 heures). Au terme de la période probatoire sans infraction, tu reçois le permis définitif.

Émoluments dans le canton (Berne) – valeurs indicatives

Demande / admission	**ca. 50.–**
Permis d'élève conducteur	**ca. 20.–**
Examen théorique	**CHF 30.–**
Examen pratique cat. B	**CHF 132.–**
Permis de conduire (à l'essai)	**ca. 45.–**

Émoluments selon le tarif du service des automobiles, état octobre 2026 – sous réserve de modifications. S'y ajoutent les coûts du cours de premiers secours, du test de la vue, du CTC, des leçons de conduite et du cours de formation complémentaire.

Tarif des émoluments: https://www.svsa.sid.be.ch/content/dam/svsa_sid/dokumente/de/gebuehrentarife/svsa-gebuehren-fuehrerpruefung-d.pdf

Autres informations officielles

fuehrerausweise.ch (asa): https://fuehrerausweise.ch
Plateforme cours de premiers secours & tests de la vue: https://nothilfekurs-sehtest.fuehrerausweise.ch
Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne (OCRN): https://www.be.ch/svsa

État octobre 2026 · sans garantie · Nothelferkurszentrum Schweiz AG · Feldbergstrasse 42 · 4057 Bâle · nothelferambahnhof.ch · vkuambahnhof.ch · faber-pin-beantragen.ch · lernfahrcoach.ch